



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2018
D-2018/536

Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

Opération Carnaval des Deux Rives 2019. Subvention. Décision. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient financièrement deux associations pour, non seulement préparer la parade du « Carnaval des 2 Rives », mais aussi développer et proposer en amont, de très nombreux ateliers et animations culturelles dans les quartiers de Bordeaux, auxquels participent les enfants des centres de loisirs de la ville. Ils confectionnent les costumes, préparent les chorégraphies de la Parade avec les artistes en résidence : musiciens, costumiers, danseurs, chorégraphes

Les spectacles, proposés chaque année, aux enfants comme aux adultes, à la Rock School Barbey, dans les centres d'animation des quartiers de Bordeaux, à Cap Sciences et au Rocher de Palmer, sont des moments festifs et collectifs de rencontres, de partages et de créativité.

Dans le prolongement de l'édition 2018 du « Carnaval Augmenté », 2019 sera l'année d'un Carnaval à l'ère du Numérique.

En effet, Guillaumit, le directeur artistique bordelais poursuit son projet original autour du digital et proposera le dimanche 3 mars, un carnaval sur la thématique des « Brigands ».

La préparation de cet évènement avec des artistes bordelais de talent, (Fabrique Pola, Lullaby, Hors Série...) et tout un réseau de partenaires (Cap sciences, les Petits Débrouillards, l'Ecole de Communication Visuelle, la faculté d'Arts plastiques...) rassemble près de 5 000 personnes.

Le défilé de chars, de danseurs, de groupes musicaux, d'une rive à l'autre de la Garonne, est à chaque fois, un moment de fête apprécié et partagé entre toutes les générations.

A cet effet, je vous propose d'attribuer, pour l'année 2019 la somme de **44 000 euros** pour l'**Opération Carnaval des Deux Rives 2019** et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2019 (en euros)
Fédération des Sociétés Carnavalesques de l'agglomération bordelaise	14 000
Musiques de Nuit Diffusion	30 000

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2019, natana 6574.
- à signer les conventions de partenariat.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne BREZILLON

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATION	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017
MUSIQUES DE NUIT - DIFFUSION	21 800,00 €